



La Direction centrale des services partagés

de l'Office des postes et télécommunications recherche sous contrat à durée indéterminée (CDI) un poste de :

## Formateur

Rattaché(e) au département « Formation » de la Direction centrale des services partagés situé à Hotuarea, vous assurerez les missions principales suivantes :

- Mettre en place des actions de formation sur les produits et services du Groupe OPT en fonction des besoins exprimés,
- Assurer une mise à jour des connaissances et adapter les modules de formation,
- Préparer et dispenser des formations (animation),
- Contribuer au suivi de la qualité client,
- Assurer un reporting,
- Assurer un rôle de conseil auprès des clients internes en fonction des constats, observations, évolutions dans le domaine.

### Votre profil

Vous êtes :

- De formation supérieure BAC+3 spécialité ressources humaines option les métiers de la formation, développement des compétences, animation, une expérience professionnelle exigée et réussie d'au moins 2 ans dans le domaine,
- Vous avez la capacité à synthétiser l'information et structurer un module, maîtrisez les techniques de communication rédactionnelle/orale et d'animation des formations, maîtrisez les outils bureautiques et utilisez les outils SI de l'entreprise,
- Vous faites preuve d'un très bon relationnel et une bonne écoute, vous êtes pédagogue, organisé, convaincant et avez une grande facilité d'apprentissage. Vous vous exprimez clairement, vous savez être réactif et diplomate avec une force de proposition.

**La sélection sera réalisée sur dossier et entretien.**

Merci d'adresser une lettre manuscrite, un C.V et une photocopie du diplôme le plus élevé à l'adresse suivante :

[contact.rh@opt.pf](mailto:contact.rh@opt.pf)

ou

**OPT - Direction centrale administrative et financière (DCAF)**

**Rond-point de Fare Ute - 98714 Papeete - TAHITI**

**Date limite de réception des candidatures fixée au **12 novembre 2021 à 12h.****

**Tout dossier incomplet et/ou toute candidature réceptionnée au-delà de cette date ne seront pas pris en compte.**